

## Maquette 2017-2021

### MASTER MENTION DROIT NOTARIAL

#### M2

**Avertissement :** Selon la terminologie généralement en cours actuellement, les enseignements sont présentés sous l'appellation d'UE (Unité d'enseignement), ce qui suppose de structurer le Master en semestres, découpés en UE assorties de crédits.

Il se trouve que la « semestrialisation » du Master 2 de Droit notarial n'est pas actuellement imposée par les textes, lesquels exigent toujours de distinguer les épreuves écrites d'admissibilité et les épreuves orales d'admission (cf. en dernier lieu l'article 3-III de l'arrêté du 28 avril 2008 relatif au diplôme supérieur de notariat).

#### • Matières d'admissibilité

Droit de la famille	Droit immobilier
-Droit de la famille ; des personnes et du patrimoine 30h (CM) + 10h DER = 40h	-Droit rural et droit des biens 30h (CM) + 10h DER = 40h
-Pratique des partages 30h (CM)	-Pratique de la vente immobilière 18h (CM)
-Droit international privé 20 H (CM)	-Droit de la construction et de la promotion immobilière 20h (CM)
	-Construction Law (cours en anglais) 16h (CM)

#### • Matières d'admission

Droit des obligations et des contrats	Droit commercial, des sociétés et des groupements	Fiscalité notariale		Environnement professionnel
Droit des contrats spéciaux 25h (CM)	Droit de l'entreprise 18h (CM)	Fiscalité immobilière 22h (CM)	Anglais appliqué à la pratique notariale 24h (CM)	-Organisation de la profession notariale 6h (CM) - informatique appliqué à la pratique notariale 15h (CM) - Stage de 2 mois dans une étude notariale donnant lieu à rapport de stage
Droit des incapacités 15h (CM)	Pratique des sociétés 27h (CM)	Fiscalité des personnes et du patrimoine 34h (CM)		